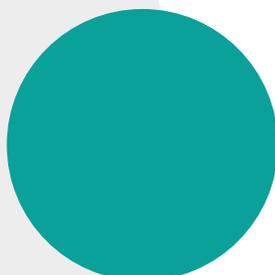
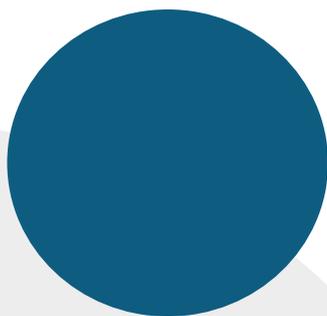
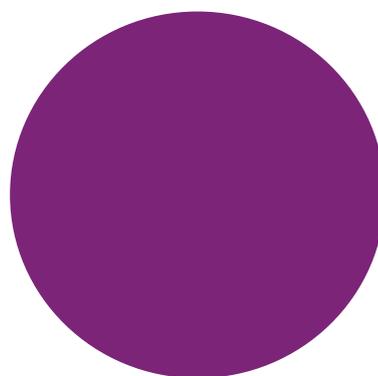


# Irsa Formation

Formations continues

## 2024

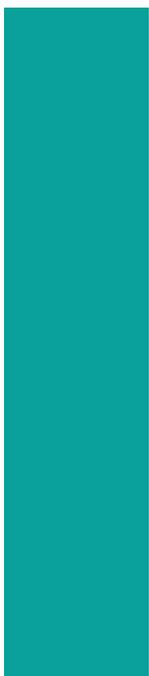


**Qualiopi**   
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre  
de la catégorie d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# SOMMAIRE



<b>EDITO</b>	<b>03</b>
8 bonnes raisons de choisir Irsa Formation	<b>04</b>
Les formateurs	<b>05</b>
Les formations continues	<b>06</b>
Conditions générales de ventes	<b>20</b>
Contact	<b>22</b>

# Edito

**Irsa Formation** est un organisme de formation professionnelle continue qui propose à la fois une offre spécialisée pour un public de professionnels du secteur social, sanitaire ou médico-social, pour les familles aussi et une offre « grand public » pour faire découvrir et mieux connaître les déficiences sensorielles.

Notre volonté est de proposer des formations " sur mesure " adaptées aux besoins de votre structure, en intra, ou en inter.

Notre dynamique pédagogique s'appuie sur des professionnels qui exercent au sein même de notre association auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap sensoriel avec ou sans troubles associés.

Notre objectif est de promouvoir la formation tout au long de la vie en s'assurant d'actualiser et de mobiliser les connaissances des salariés tout en développant leurs capacités et leurs compétences.

Notre statut juridique d'association loi 1901 sans but lucratif et reconnue d'utilité publique nous permet de pratiquer une politique tarifaire en adéquation avec la recherche d'équilibre budgétaire.

**Irsa Formation** est certifié **Qualiopi** depuis juin 2021.

M. Thomas GUITTON

Directeur Général Irsa

# 8 BONNES RAISONS DE CHOISIR IRSA FORMATION



## Une expertise dans le secteur médico-social

Riche d'une expertise de 152 ans dans l'accompagnement des personnes en situation de handicaps visuels, auditifs et rares, l'Irsa déploie son expertise et s'inscrit dans un maillage territorial important.

Irsa Formation veille à ancrer ses formations dans les pratiques de terrain en s'appuyant sur les situations rencontrées par les professionnels dans leurs activités.



## Une implantation à l'échelle régionale

L'Irsa est aujourd'hui présente sur 6 départements de la Nouvelle-Aquitaine : Haute-Vienne, Charente-Maritime, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques. L'Irsa présente une organisation territoriale en Pôles Sensoriels Départementaux qui sont en lien avec la Plateforme Sensorielle Régionale Appui-Ressources, le centre ressources de l'association.



## Une équipe de formateurs avec une certification professionnelle d'ingénierie de formation

L'Irsa a fait le choix de former l'ensemble des professionnels intervenant au sein de son organisme de formation aux méthodes de conception, animation et évaluation des actions de formations.



## Des formations adaptées à vos besoins

Toujours à l'écoute des publics qu'il accompagne, Irsa Formation réalise avant toute intervention, une analyse de vos besoins et de vos attentes afin de co-construire avec vous une action pertinente, sur-mesure (intra-établissement) voire innovante.



## Une politique handicap engagée

Irsa Formation mobilise ses collaborateurs et ses partenaires pour proposer des outils et des supports de formations adaptés pour accueillir, accompagner et former les publics en situation de handicap. Notre lieu de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Un référent handicap est identifié au sein de notre organisme.



## La formation un levier à la transformation des pratiques

Pour Irsa Formation, la formation professionnelle tout au long de la vie est un levier essentiel de transformation des pratiques et des postures professionnelles. Elle participe au renforcement des compétences dans une logique de professionnalisation et d'émancipation, en prenant en compte l'évolution des outils et des contextes professionnels.



## Une pédagogie qui s'adapte et évolue

Irsa Formation propose des méthodes pédagogiques et des outils d'animation pour favoriser une pédagogie active et permettre aux apprenants d'être acteurs de leur formation. Irsa Formation diversifie ses sources de savoirs et réinvente sans cesse ses façons de former afin de s'adapter aux besoins de développement permanent des compétences.

Les échanges entre pairs, la confrontation des acquis aux autres et la mise en débat des notions sont favorisés dans nos actions de formation. Ces temps d'analyse et de mise en perspective des expériences favorise la prise de recul nécessaire sur ses propres pratiques pour renforcer ses compétences.



## La qualité au cœur de la démarche

Irsa Formation est certifié « QUALIOPi » depuis 2 ans et poursuit son engagement dans une démarche continue d'amélioration des actions de formations.

Les informations portées à la connaissance d'Irsa Formation au cours des actions de formation sont confidentielles. Elles ne pourront en aucun cas être utilisées à titre personnel, ni divulguées, sans l'autorisation préalable de l'apprenant.

## LES FORMATEURS



### Myriam BONNAFOUS ● Instructrice de locomotion

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Psychomotricienne
- Expérience de 8 ans auprès d'adultes et enfants (SESSAD, Crèche, CMP)
- Expérience de Bébé nageurs et d'atelier de musicothérapie.



### Aude JOUGLARD-PIERRARD ● Référente parcours

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Psychomotricienne
- Formatrice sur DIU Coordinateur de parcours
- Expérience de 13 ans en tant que psychomotricienne auprès d'adultes
- Expérience de 11 ans comme formatrice à l'approche multi-sensorielle : le Snoezelen



### Yoëvin HERAN ● Instructeur de locomotion

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Licence STAPS - Enseignant en activités physiques adaptées
- Expérience de 2 ans auprès d'adultes déficients visuels (SSR)



### Emmanuelle MATHIEU ● Intervenante ICACS

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Educatrice spécialisée
- Licence d'intervenant conseil en accessibilité et compensations sensorielles
- Expérience de 18 ans auprès d'enfants sourds et malentendants (CESDA)
- Expériences de 4 ans auprès d'adultes sourds, malentendants ou malvoyants (FAM, FO)



### Jérôme RABOTTEAU ● Pilote et coordinateur de parcours

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Educateur spécialisé
- DIU Coordinateur de parcours
- Expérience de 13 ans auprès de jeunes avec TSA et/ou trouble du comportement (IME)



### Lauriane STOCKER ● Instructrice de locomotion

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Psychomotricienne
- Expérience de 5 ans auprès d'enfants et adultes (EHPAD, IME, SESSAD)
- Expérience de 8 ans auprès d'enfants et adultes déficients visuels (SIAM, SAVS, SAMSAH)



### Claire NASOM ● Référente surdité

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Expériences de 10 ans auprès d'adultes sourds et malentendants



### Sophie MOREL ● Référente surdité

- Certification professionnelle d'ingénierie de formation pour adultes
- Master chargé de projet d'insertion professionnelle des travailleurs en situation de handicap
- Expériences de 20 ans auprès d'adultes sourds et malentendants
- Expériences de 10 ans dans la compensation du handicap auditif



### Sandrine OLIVIER ● Formatrice indépendante

- Formatrice Communication Gestuelle Associée à la Parole / Bébé Signe
- Animatrice en binôme (personne sourde) d'un café signe
- Assistante maternelle pendant 12 ans



## Handicap Auditif

- ▶ Rencontrer une personne malentendante ou sourde [ HA1 ]  
Mieux connaître pour mieux interagir
- ▶ Handicap Auditif - Savoir mobiliser les moyens de compensation adaptés [ HA2 ]
- ▶ Prévention des risques liés aux bruits en milieu professionnel [ HA3 ]
- ▶ Langue des Signes Française (LSF) [ HA4 ]

## Handicap Visuel

- ▶ Rencontrer une personne malvoyante ou non voyante [ HV1 ]  
Mieux connaître pour mieux interagir
- ▶ La technique de guide. Principes de base, pratique en intérieur et en extérieur [ HV2 ]

## Accompagnement

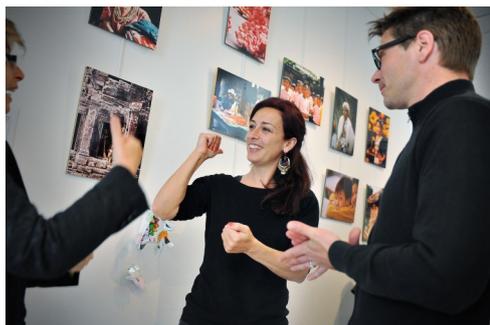
- ▶ Communication Alternative Améliorée (CAA) [ AT1 ]  
niveau 1 - Généralités
- ▶ Communication Alternative Améliorée (CAA) [ AT2 ]  
niveau 2 - Mise en œuvre de la démarche
- ▶ La communication gestuelle associée à la parole/Bébé signe [ AT3 ]
- ▶ La coordination de parcours [ AT4 ]
- ▶ MDH-PPH : Modèle de Développement Humain-Processus de Production du Handicap [ AT5 ]

## Accessibilité

- ▶ Troubles sensoriels et accessibilité du bâti [ AE1 ]

Cette formation a pour but de mieux connaître les conséquences liées aux troubles auditifs, et d'être plus à l'aise dans les interactions avec les personnes présentant ce type de trouble.

## Objectifs de la formation



- ▶ Comprendre l'impact de la sensorialité et de la perte totale ou partiel de l'un de nos sens
- ▶ Comprendre le fonctionnement de l'audition
- ▶ Connaître les différentes façons de mal entendre
- ▶ Prendre en compte l'impact des troubles auditifs
- ▶ Connaître les bonnes pratiques lors de l'interaction avec une personne malentendante ou sourde
- ▶ Découverte des moyens humains et techniques de compensation



**INTERVENANT :** Intervenant(e) spécialisé(e) dans le handicap auditif

## PROGRAMME

- ▶ La sensorialité fondement du développement de l'être humain : définition, principe physiologique et anthropologique, intrication des sens
- ▶ Comprendre le fonctionnement de l'audition : anatomie et physiologie de l'audition
- ▶ Connaître les différentes façons de mal entendre : comment mesurer l'audition, connaître les différents types et degrés de perte auditive, et les risques physiologiques associés à la perte auditive
- ▶ Impacts du trouble auditif : Physique, psychique, linguistique, cognitif et social
- ▶ La surdité, handicap communicationnel, handicap partagé
- ▶ Les moyens techniques et humains de compensation : pour la personne ou le collectif
- ▶ Les bonnes pratiques dans l'interrelation
- ▶ La Langue des Signes Française : une place et une histoire singulière dans le développement de la culture sourde

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Groupe de 6 à 12 participants
- ▶ Présentiel

### EVALUATION

- ▶ Quiz
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Tout le monde



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### DATES

24/01/2024  
05/06/2024  
18/09/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter

Cette formation a pour but de déconstruire les préjugés et idées préconçues autour du handicap auditif tout en apportant des connaissances spécifiques autour de la surdité. Avoir une bonne attitude de communication et améliorer l'intégration des personnes sourdes et malentendantes grâce à des moyens adaptés.

## Objectifs de la formation



- ▶ Identifier les principales difficultés liées au handicap auditif et leurs conséquences
- ▶ Identifier les moyens de compensations techniques, humaines, organisationnelles
- ▶ Mobiliser les moyens de compensation adaptés aux besoins d'une personne déficiente auditive



**INTERVENANT** : Référent(e) surdité

## PROGRAMME

- ▶ Le handicap auditif généralités : le fonctionnement de l'oreille, les différents degrés de surdités et les difficultés de perception qui en découlent
- ▶ L'impact de la surdité ou malentendance sur les différents domaines de vie et les fausses représentations qui peuvent se greffer autour
- ▶ La diversité des compensations possibles (techniques, organisationnelles, humaines, etc) et leurs modalités de mise en œuvre
- ▶ Les techniques et stratégies simples pour favoriser les interactions et les échanges avec une personne sourde et malentendante

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Groupe de 6 à 12 participants
- ▶ Présentiel

### EVALUATION

- ▶ Quiz
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Professionnels



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### DATES

14/03/2024  
14/05/2024  
01/10/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but d'aborder les notions liées aux risques auditifs en apportant, à des professionnels de tout corps de métier, des outils pour les prévenir.

## Objectifs de la formation



- ▶ Prendre conscience de la notion de bruit
- ▶ Connaître la législation française des risques liés aux bruits en milieu professionnel
- ▶ Comprendre les différentes surdités et leurs conséquences
- ▶ Analyser leurs environnements sonores professionnels
- ▶ Prévenir les environnements professionnels bruyants et connaître les outils permettant de les réduire
- ▶ Evaluer leurs besoins spécifiques en PICB (Protection Individuelle Contre le Bruit)



**INTERVENANT :** Référent(e) surdité

## PROGRAMME

- ▶ La notion de bruit : définition, échelle et risques
- ▶ Comprendre le fonctionnement de l'audition : anatomie et physiologie de l'audition
- ▶ Connaître les différentes façons de mal entendre : comment mesurer l'audition, connaître les différents types et degrés de perte auditive, et les risques physiologiques associés à la perte auditive
- ▶ Impacts du trouble auditif : Physique, psychique, linguistique, cognitif et social
- ▶ Notion de législation française des risques liés aux bruits en milieu professionnel
- ▶ Les EPI (Equipement de Protection Individuelle) et les PICB (Protection individuelle Contre le Bruit) : définition, présentation des types de protections existantes et utilisation

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Groupe de 6 à 12 participants
- ▶ Présentiel

### EVALUATION

- ▶ Mise en situation par une analyse de cas en fin de formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Adultes salariés



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### DATES

19/03/2024  
08/10/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter

IRSA formation propose des formations LSF sur les deux premiers cycles du CECRL  
(Cadre Européen de Référence pour les Langues) : A1 et A2.



Pour chacun, le CECRL fixe les compétences associées. Il a été spécifiquement adapté pour la LSF, et permet ainsi de définir précisément votre niveau. Le CERCL est reconnu dans le monde professionnel et sert de base aux certifications en LSF.

## Objectifs de la formation

- ▶ A1.1 : Découvrir une nouvelle forme de communication visio-gestuelle - Savoir se présenter brièvement - Rentrer dans la description - Initiation à la conversation
  - ▶ A1.2 : Savoir se présenter et présenter quelqu'un - Décrire son cadre de vie de manière simple - aborder la notion de temps
  - ▶ A1.3 : Accepter-refuser une proposition - Organiser un événement - Comprendre et indiquer un itinéraire simple - Décrire les dimensions et l'aspect - Parler de ses goûts culinaires - Se débrouiller avec les quantités et l'argent
  - ▶ A1.4 : Décrire les animaux - Raconter une histoire en exprimant des sentiments et des émotions - Approfondir la notion d'iconicité en LSF - Exprime la durée, étendue, intensité d'un phénomène - Décrire les déplacements et mouvements - Syntaxe de la LSF
- 
- ▶ A2.1 : Raconter un événement passé en donnant son avis, exprimer une durée, ses goûts et préférences - Raconter des faits courants, aborder les phrases complexes en LSF, décrire des formes complexes - Parler de ses activités, transferts personnels et proformes, décrire un itinéraire simple
  - ▶ A2.2 : Introduction au dialogue - Composer un récit - Développer son expression - Travailler les emplacements - Décrire des formes complexes et le temps qui passe - Travailler la narration - Donner son opinion
  - ▶ A2.3 : Exprimer des actions - Organiser et décrire les événements dans le temps - Savoir donner son opinion - Parler de son travail, son environnement et de ses relations avec les autres
  - ▶ A2.4 : Décrire des aspects de la culture sourde - Exprimer son avis sur des questions de société - Exprimer un accord ou désaccord en justifiant son opinion - Se donner rdv et décrire un itinéraire complexe



INTERVENANT : Formateur(rice) en LSF



## PROGRAMME

**La formation au cycle A1 comprend les niveaux A1.1, A1.2, A1.3, et A1.4.**

A l'issue des quatre semaines de formation, le stagiaire doit être capable de :

Comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets.

Se présenter ou présenter quelqu'un y compris en utilisant l'alphabet manuel et poser à une personne des questions la concernant – par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et répondre au même type de questions.

Communiquer de façon simple si l'interlocuteur signe lentement et se montre coopératif.

**La formation au cycle A2 comprend les niveaux A2.1, A2.2, A2.3, et A2.4**

A l'issue des quatre semaines de formation, le stagiaire doit être capable de :

Comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail).

Communiquer lors de tâches simples ou habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels.

Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

► La formation LSF peut également se créer sur mesure et s'adapter à tout besoin : vocabulaire technique, secteur d'activité ou contexte spécifique, mise en place de groupes de conversation pour entretenir le niveau acquis, entre autres.

## DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques
- Mise en situation - pédagogie interactive
- Livret pédagogique
- Groupe de 6 à 12 participants
- Présentiel



## PRÉ-REQUIS

Aucun pour A1.1.  
Attester le niveau précédent pour A1.2 et plus.



## PUBLIC

Adultes entendants ou malentendants



## DURÉE

5 jours (30h) par niveau



## TARIF TTC

Sur devis

## EVALUATION

- Mise en situation
- Evaluations intermédiaires et finales
- Questionnaire de satisfaction

## DATES

Selon le calendrier

## LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but de permettre de mieux connaître les conséquences liées aux troubles visuels et d'être plus à l'aise dans les interactions avec les personnes présentant ce type de trouble.

## Objectifs de la formation



- ▶ Comprendre l'impact de la sensorialité et de la perte totale ou partielle de l'un de nos sens
- ▶ Comprendre le fonctionnement de la vue
- ▶ Connaître les différentes façons de mal voir
- ▶ Prendre en compte l'impact des troubles visuels
- ▶ Connaître les bonnes pratiques lors de l'interaction avec une personne malvoyante ou aveugle
- ▶ Connaître des moyens humains et techniques de compensation



**INTERVENANT :** Intervenant(e) Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles

## PROGRAMME

- ▶ La sensorialité fondement du développement de l'être humain : définition, principe physiologique et anthropologique, intrication des sens
- ▶ Le fonctionnement de la vue : anatomie et physiologie de la vue
- ▶ La vue dans notre perception et interprétation du monde
- ▶ Mal voir : définitions de l'acuité visuelle et du champ visuel
- ▶ Les troubles visuels : de la malvoyance à la cécité
- ▶ Balade en malvoyance : une expérience sensorielle du monde
- ▶ Les différentes façons de mal voir : définition et illustration au travers de certaines pathologies
- ▶ Impacts des troubles visuels : physique, psychique, social, une autre perception de l'environnement
- ▶ Les moyens techniques et humains de compensation
- ▶ Les bonnes pratiques dans l'interrelation

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes
- ▶ Présentiel

### EVALUATION

- ▶ Quiz à la fin de la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Tout le monde



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### DATES

14/02/2024  
04/09/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but d'apprendre aux professionnels ou aidants à guider une personne déficiente visuelle, en intérieur ou en extérieur. Il s'agit d'assurer la sécurité et le confort de la personne.

## Objectifs de la formation



- ▶ Connaître les codes corporels de la technique de guide et les appliquer
- ▶ Guider une personne déficiente visuelle en intérieur, en milieu protégé et en milieu urbain
- ▶ Corriger la position de la personne déficiente visuelle pour la mettre en sécurité
- ▶ Etre capable de transmettre la technique de guide à un tiers



**INTERVENANT** : Instructeur(rice) en locomotion

## PROGRAMME

- ▶ Principes et intérêts de la technique de guide
- ▶ Comprendre la position de base du binôme guide-guidé et les codes corporels servant à se déplacer en sécurité
- ▶ Mise en pratique de la technique de guide en milieu protégé puis dans un environnement urbain
- ▶ Les cas particuliers de la technique de guide : bonnes pratiques pour mieux interagir avec une personne déficiente visuelle dans le déplacement
- ▶ Mise en situation : savoir observer et corriger la technique d'un binôme guide-guidé avec une grille d'observation
- ▶ Présentation de la technique de guide à un tiers : verbaliser pour transmettre

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Analyse de situations professionnelles
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes
- ▶ Présentiel

### EVALUATION

- ▶ Evaluation de la connaissance et de la mise en pratique de la technique de guide
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Module de base HV1 ou justif. 1ère sensibilisation



#### PUBLIC

Professionnels  
Aidants



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

#### DATES

12/03/2024  
06/06/2024  
15/10/2024

#### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but de permettre aux professionnels confrontés dans leurs pratiques à des situations pour lesquelles la communication orale est entravée, de mieux connaître les conséquences liées aux troubles et d'être plus à l'aise dans leurs interactions par le biais d'outils de communication alternatifs.

## Objectifs de la formation



- ▶ Comprendre le développement de la communication : définition, genèse
- ▶ Prendre en compte l'impact d'une altération de la communication dans le développement de la personne
- ▶ Découvrir les alternatives à la communication : définition des CAA
- ▶ Découvrir les différents outils de CAA
- ▶ Connaître les bonnes pratiques d'interaction en CAA



**INTERVENANT :** Intervenant(e) Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles

## PROGRAMME

- ▶ Quelques définitions : communication, parole, langage
- ▶ Genèse de la communication chez l'enfant, importance du bain de langage et son parallèle pour la personne handicapée dans sa communication
- ▶ Définition de la CAA
- ▶ Vers une communication multimodale : images, photos, pictogrammes, mime, signes
- ▶ Les différents supports : tableaux de communication, fiches de dialogues, outils numériques, FALC (Faciles à Lire et à Comprendre), signes...
- ▶ Développer des attitudes favorisant la communication : bain de langage, adaptation de l'environnement, notre posture d'interlocuteur

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes

### EVALUATION

- ▶ Quiz à la fin de la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Professionnels  
Aidants familiaux



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### DATES

20/03/2024  
09/10/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation complémentaire à la formation CAA niveau 1, permet aux professionnels confrontés à des situations où la communication orale est entravée, de s'engager dans la démarche de communication alternative et d'avoir les éléments théoriques et pratiques pour commencer à créer leurs propres outils.

## Objectifs de la formation



- ▶ Déterminer le ou les outils alternatifs de communication adaptés pour répondre au projet individualisé de communication d'une personne
- ▶ Etre en mesure d'accompagner la personne dans l'apprentissage et l'utilisation des outils de CAA
- ▶ Mettre en œuvre une culture de CAA au sein d'un établissement (tableaux de communication, cahier de vie, fiche de dialogue, introduction aux gestes et aux signes)



**INTERVENANT :** Intervenant(e) Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles

## PROGRAMME

- ▶ Rappels théoriques de la CAA : définition, communication multimodale
- ▶ Les différents supports : tableaux de communication, fiches de dialogues, outils numériques, FALC, signes...
- ▶ Développer des attitudes favorisant la communication : bain de langage, adaptation de l'environnement, modélisation, notre posture d'interlocuteur
- ▶ Adapter sa communication en fonction des personnes accompagnées : évaluer les compétences communicationnelles en vue de créer un outil adapté à la personne

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes



#### PRÉ-REQUIS

Module de base AT1



#### PUBLIC

Professionnels  
Aidants familiaux



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

200€/participant  
En intra sur devis

### EVALUATION

- ▶ Quiz à la fin de la formation
- ▶ Réalisation d'un petit support de communication alternative
- ▶ Questionnaire de satisfaction

### DATES

21/03/2024  
10/10/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but de permettre aux professionnels de la petite enfance d'utiliser la Communication Gestuelle Associée à la Parole. Elle permet aux adultes en lien avec un enfant entendant, d'associer un signe issu de la LSF (Langue des Signes Française) au mot correspondant et de l'utiliser dans les échanges quotidiens avec le bébé.

## Objectifs de la formation



- ▶ Découvrir et apprendre une soixantaine de signes en lien avec le quotidien de Bébé
- ▶ Découverte du concept « Bébé Signeur », de l'Histoire et de la Culture Sourde, des bienfaits de cet outil dans le quotidien de Bébé et des professionnels
- ▶ Savoir expliquer et présenter l'outil « Signe » aux parents
- ▶ Savoir maîtriser les signes de façon correcte



**INTERVENANT** : Formatrice Communication Gestuelle Associée à la parole/Bébé Signe

## PROGRAMME

- ▶ Le concept
- ▶ Découverte de l'Histoire des Sourds et de la Langue des Signes Française
- ▶ Présentation de la communication gestuelle associée à la parole
- ▶ Ateliers Signes
- ▶ Création de comptines et d'histoires en lien avec les signes
- ▶ Création de supports

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Des ateliers ludiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Professionnels  
de la petite enfance



#### DURÉE

4 jours (28h)

### EVALUATION

- ▶ Questionnaire avant et après la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### TARIF TTC

800€/participant  
En intra sur devis

### DATES

Du 23 au 26/09/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but la transformation de l'intervention sociale avec l'émergence de la fonction de coordinateur de parcours qui cherche, à partir des demandes formulées, à activer, animer les ressources pour construire des réponses « cousues main ». Cela nécessite le développement d'une nouvelle expertise.

## Objectifs de la formation



- ▶ Comprendre les orientations des politiques publiques et le cadre juridique dans lesquels s'inscrit la notion de parcours
- ▶ Appréhender les enjeux de la coordination de parcours
- ▶ Identifier les outils d'évaluation
- ▶ Identifier et analyser les situation complexes de handicap



**INTERVENANT** : Coordinateur(rice) de parcours Pilote de dispositif

## PROGRAMME

- ▶ Evolution du cadre législatif : vers la logique de parcours (Notion de parcours, construction historique, mise en œuvre, impact)
- ▶ La coordination de parcours (définition, recommandation de bonnes pratiques, rôle, fonction, posture).
- ▶ Approche du handicap : les outils
  - Outils d'évaluation : GEVA, SERAFIN-PH, MDH-PPH
  - Outils de co-construction : DOP, GOS, PAG
- ▶ Mise en situation pratique : travail réflexif de groupe autour de 2 situations

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Film
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes

### EVALUATION

- ▶ Quiz à la fin de la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Aucun



#### PUBLIC

Professionnels du  
sanitaire, social, médico-  
social



#### DURÉE

2 jours (14h)



#### TARIF TTC

400€/participant  
En intra sur devis

### DATES

30/05/2024 et 25/06/2024  
13/09/2024 et 15/10/2024

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but de permettre aux participants de mieux comprendre le Modèle de Développement Humain-Processus de Production du Handicap, d'acquérir un langage commun et de mettre en œuvre de nouvelles capacités dans leurs pratiques professionnelles, en vue de co-construire les projets personnalisés avec les personnes accompagnées.

## Objectifs de la formation



- ▶ Connaître l'historique du modèle, ses valeurs et les changements qu'il opère
- ▶ Connaître et utiliser le schéma conceptuel du modèle MDH-PPH
- ▶ Identifier les composantes principales du modèle dans une situation individuelle
- ▶ Identifier les pistes générales d'intervention pour réduire les situations de handicap mises en évidence
- ▶ Connaître les valeurs du modèle MDH-PPH pour la rédaction des objectifs des projets personnalisés



**INTERVENANT** : Formateur(rice) institutionnel pour le MDH-PPH

## PROGRAMME

- ▶ Présentation du modèle : bref historique de la classification, qu'est-ce qu'un modèle ? Quelle est son utilité ? Ses valeurs
- ▶ Les domaines conceptuels : définition et nomenclatures des facteurs personnels, environnementaux et habitudes de vie
- ▶ Utilisation du modèle et la classification à partir de situations amenées par les participants (en amont de la formation)
- ▶ Le MDH-PPH : impacts sur les pratiques professionnelles, sur la place de la personne accompagnée en tant qu'auteur de son projet

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et mises en pratique
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes

### EVALUATION

- ▶ Apports de la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Salarié(e) de l'Irsa



#### PUBLIC

Professionnels de l'Irsa



#### DURÉE

1 journée (7h)



#### TARIF TTC

sur devis

### DATES

Sur demande

### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



Cette formation a pour but de permettre à l'ensemble des acteurs de la construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, contrôleurs techniques, industriels...) d'acquérir les connaissances de base sur les troubles sensoriels (auditifs et visuels), d'intégrer leurs conséquences et de les mettre en lien avec les règles d'accessibilité universelle dans leurs projets de construction.

## Objectifs de la formation



- ▶ Connaître les différents troubles sensoriels (auditifs et visuels)
- ▶ Expliquer les conséquences des troubles sensoriels sur la perception de l'environnement
- ▶ Prendre en compte l'impact des troubles sensoriels sur le bâti
- ▶ Aménager l'espace d'un bâti (intérieur/extérieur) pouvant accueillir une personne avec un trouble sensoriel



**INTERVENANT** : Instructeur(rice) en locomotion

Intervenant(e) Conseil en Accessibilité et Compensations Sensorielles

## PROGRAMME

- ▶ Accessibilité universelle, de quoi parle-t-on ?
- ▶ Mal entendre, ne pas entendre ; conséquences sur la perception de l'environnement : de la théorie à la pratique
- ▶ Une meilleure inclusion rendue possible grâce à différents aménagements
- ▶ « Balade en malvoyance » : vécu perceptif des différentes atteintes visuelles : approche théorique et kinesthésique des différentes façons de mal voir
- ▶ Le fonctionnement de la vue : anatomie et physiologie de la vue
- ▶ Mal voir : définitions de l'acuité visuelle et du champ visuel
- ▶ Conséquences des troubles visuels sur la perception du bâti et sur les déplacements
- ▶ De la rue à mon bureau : une ville idéale pour éviter les obstacles et être acteur de ma vie : analyse du cadre bâti et découverte des axes d'amélioration

### DEMARCHE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ▶ Apports théoriques et pratiques
- ▶ Mise en situation
- ▶ Livret pédagogique
- ▶ Présentiel
- ▶ Groupe de 6 à 12 personnes

### EVALUATION

- ▶ Quiz à la fin de la formation
- ▶ Questionnaire de satisfaction



#### PRÉ-REQUIS

Professionnel en charge de la conception de bâtiments



#### PUBLIC

Salariés



#### DURÉE

2 jours (14h)



#### TARIF TTC

400€/participant  
En intra sur devis

#### DATES

22 et 23/05/2024  
13 et 14/11/2024

#### LIEU

154 Boulevard Wilson 33000 Bordeaux  
Accessibilité aux personnes en situation  
de handicap : nous contacter



## 1. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par Irsa Formation pour le compte d'un apprenant. Toute commande de formation auprès de Irsa Formation implique l'acceptation sans réserve de l'apprenant des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document de l'apprenant, en particulier sur toutes conditions générales d'achat. Les conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par Irsa Formation, les modifications seront applicables à toutes les commandes postérieures à ladite modification.

## 2. Irsa Formation

Irsa Formation met en place et dispense des formations inter et intra entreprises, dans ses locaux situés 154 Boulevard du Président Wilson à BORDEAUX et sur l'ensemble du territoire régional, seul ou en partenariat. Irsa Formation est rattaché à la Plateforme Sensorielle Appui-Ressources qui est un service de l'Irsa, association loi de 1901 dirigée par Thomas GUITTON.

## 3. Programme des formations

Le programme de formation est disponible sur le site [www.plateforme.irsa.fr](http://www.plateforme.irsa.fr) et via le catalogue de formation. Si nécessaire, l'intervenant pourra ajuster les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Toutes nos formations sont organisées en cours collectifs par des formateurs qualifiés et expérimentés. Les formations peuvent démarrer à partir de 4 apprenants pour la LSF, 6 apprenants pour les autres formations et sont limitées à 12 personnes maximum par groupe.

## 4. Jours et horaires de cours

Les sessions se déroulent, selon les formations :

- Sur une semaine à raison de 30h par niveau, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Sur deux semaines à raison de 30h par niveau, du mercredi au mardi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Sur la journée à raison de 7h par jour de 9H à 12h30 et de 13h30 à 17h.

## 5. Avant l'inscription

Certains prérequis en particulier pour la formation LSF, sont demandés nécessitant une attestation de niveau ou, à défaut, une évaluation avant inscription. Dans le cas où l'apprenant a suivi des niveaux de formation dans un autre organisme ou a eu une interruption de plus d'un an entre 2 niveaux, une évaluation préalable à l'inscription est alors obligatoire. Cette évaluation gratuite est nécessaire car elle consiste à positionner l'apprenant dans le module de formation correspondant à son niveau selon sa progression pédagogique.

La formation au modèle MDH-PPH n'est accessible qu'aux professionnels de l'Irsa.

## 6. Inscription

Seul un dossier complet sera pris en compte. Les demandes d'inscription par téléphone ou par mail ne suffisent pas à être inscrit. Sachant que suite à réception du dossier d'inscription, sont envoyés :

- Le règlement intérieur.
- Un contrat ou une convention de formation professionnelle.

Ces 2 documents doivent être retournés signés, datés à Irsa Formation / Plateforme Sensorielle Appui Ressources pour valider l'inscription.

## 7. Convocation

En amont de la formation, une convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation est adressée à l'apprenant. A cette convocation sera joint le livret d'accueil en version numérisée.

## 8. Modalités d'évaluation et attestations

### Formation Niveau LSF

- A la fin de chaque niveau (module A.1.1, A.1.2), le formateur procède à une évaluation continue permettant de valider le passage de l'apprenant au niveau supérieur. Le résultat de cette évaluation lui est transmis. En cas de niveau non acquis, l'apprenant devra se réinscrire au même niveau s'il souhaite poursuivre sa formation ou sera remboursé pour les niveaux supérieurs payés non effectués. A l'issue de chaque niveau de formation (module A.1.1, A.1.2 etc...), Irsa Formation remet un certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de niveau.

- A la fin de chaque grand cycle d'apprentissage, A1 et A2, les apprenants passent un test qui évalue leurs connaissances en Langue des Signes Française : selon le critère défini par le CERCL (Cadre Européen Commun de référence pour les Langues – A1, A2...). Une attestation de niveau en Langue des Signes Française leur sera alors envoyée sanctionnant le niveau acquis. Dans le cas où le niveau ne serait pas acquis par l'apprenant, lui empêchant l'accès au niveau supérieur, les niveaux supérieurs payés non effectués seront remboursés.

- A la fin de chaque cycle (A1 et A2), sera remis un certificat de réalisation ainsi qu'une attestation de compétences en LSF. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un organisme, Irsa Formation fait parvenir à ce dernier un exemplaire du ou des certificat(s) de réalisation accompagné de la facture.

### Autres formations

Pour les autres formations, une évaluation des connaissances de début et de fin de formation est organisée (Quiz...). Un certificat de réalisation sera remis à la fin de chaque formation.

Une enquête de satisfaction est réalisée à la fin de chaque formation délivrée.



## 9. Devis, tarification et règlement

Pour chaque formation, Irsa Formation peut, sur demande, fournir un devis à l'apprenant. Dans ce cas, un exemplaire du devis doit être retourné renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

### Les financements individuels

Pour les inscriptions à titre individuel, les frais de formation doivent être réglés au plus tard le premier jour de la formation. Des échelonnements de paiement peuvent être étudiés avec le service comptable.

### Pour les financements avec prise en charge

En cas de prise en charge par un OPCO, il doit être fourni à Irsa Formation un justificatif de l'accord de prise en charge. Les factures sont payables à réception de facture, après l'action de formation. En cas de paiement partiel du montant de la formation par l'OPCO, le solde restant sera facturé à l'apprenant. Dans le cas de la formation LSF, le paiement se fait au fur et à mesure du déroulement de la formation, niveau par niveau.

## 10. Absences

Pendant la formation, toute absence devra être justifiée. Pour la formation LSF, si les absences sont supérieures à 30 % du temps de la formation, le formateur pourra convoquer l'apprenant car l'acquisition des modules d'apprentissage pourra être remise en cause. En cas de départ de l'apprenant pendant une formation, une décharge de responsabilité sera à signer par celui-ci.

## 11. Conditions d'annulation

### Cas d'annulation par l'apprenant

En cas d'interruption par l'apprenant en cours de formation, la totalité du prix de l'action de formation est due. Aucun remboursement ne peut être demandé. Si l'apprenant est empêché de suivre la formation par suite de force majeure les heures dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue sur le contrat de formation professionnelle.

### Cas d'annulation par l'organisme de formation

En cas d'interruption par l'organisme de formation en cours de formation, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat ou sur la convention de formation.

### Cas de force majeure

Irsa Formation est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis des apprenants. Irsa Formation ne pourra être tenu responsable à l'égard des apprenants en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à Irsa Formation / Plateforme Sensorielle Appui Ressources, les désastres naturels, les pandémies, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de Irsa Formation.

## 12. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de Irsa Formation. L'apprenant s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

## 13. Informatiques et liberté

Les informations à caractère personnel communiquées par l'apprenant à Irsa Formation sont utiles pour le traitement de l'inscription. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, l'apprenant dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant. Irsa Formation s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données de l'apprenant. Elle s'interdit de divulguer ses données, sauf en cas de contrainte légale.

## 14. Loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre Irsa Formation et l'apprenant, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux. Le fait de passer commande entraîne l'acceptation des présentes conditions générales de ventes.



## CONTACT

Irsa Formation  
Plateforme Sensorielle Appui-Ressources  
154 Bd Président Wilson  
33 000 BORDEAUX

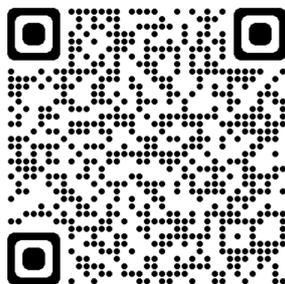
05 56 17 34 34

[plateforme@irsa.fr](mailto:plateforme@irsa.fr)

[www.plateforme.irsa.fr](http://www.plateforme.irsa.fr)

VOUS INSCRIRE

A UNE FORMATION



PHOTOGRAPHIEZ  
OU SCANNEZ LE QR CODE



INSCRIVEZ-VOUS



Envoyer



Lien pour vous inscrire





[www.irsa.fr](http://www.irsa.fr) .    

